

Règlement

« Gagnez et comparez »

ARTICLE 1^{er} : RÈGLEMENT

Ce règlement de Concours décrit les règles qui s'appliquent au Concours «Gagnez et comparez » (ci-après dénommé : « Concours »).

Il est attendu des participants qu'ils prennent connaissance du présent règlement. De ce fait, la participation à ce concours implique que les conditions et règles du concours soient acceptées sans la moindre réserve. Aucune contestation à ce sujet ne sera prise en considération.

ARTICLE 2 : ORGANISATEUR

Ce Concours est organisé par ALDI Luxembourg SA, dont le siège social est établi Parc d'Activités 2-4 – Bâtiment B, L-8308 Capellen au Luxembourg, TVA LU 151 159 37 (ci-après : « ALDI »).

Le Concours commence le 15/09/2025 et se termine le 05/10/2025 à 23 h 59. La participation au Concours, notamment le fait de fournir des réponses aux questions du Concours sur le site www.aldi.lu/gagnez, est possible jusqu'au 05/10/2025 à 23 h 59.

Pour toute information ou question concernant le Concours, veuillez contacter le service clients ALDI à l'adresse serviceclients@aldi.lu.

ARTICLE 3 : PARTICIPANTS

La participation au Concours est ouverte à toute personne physique ayant atteint l'âge de 18 ans, disposant d'une adresse e-mail valable et ayant une adresse postale au Luxembourg, en France, en Belgique ou en Allemagne.

En acceptant le présent règlement de Concours, le participant confirme qu'il est majeur.

Les personnes suivantes sont exclues de la participation au Concours :

- toutes les personnes qui ont participé à l'organisation du Concours ;
- les membres du ménage des personnes exclues susmentionnées.

L'identité du participant sera déterminée sur la base des informations qu'il communique. ALDI ne peut en aucun cas être tenu responsable si l'identification d'un participant est impossible parce que celui-ci fournit des informations incorrectes ou incomplètes. L'utilisation de fausses données entraîne l'exclusion du participant.

Les participants acceptent expressément que leur nom puisse être publié en cas de gain, sans que cela leur donne droit à une compensation autre que le prix.

ARTICLE 4 : LE CONCOURS

Le Concours commence le 15/09/2025 et se termine le 05/10/2025.

La participation au Concours, en répondant à une question de connaissance et à une question subsidiaire en ligne sur aldi.lu/gagnez, est possible jusqu'au 05/10/2025 à 23 h 59.

Il n'y a aucune obligation d'achat liée au Concours.

Les participants peuvent participer au concours une fois pendant toute la durée du Concours.

Les participants doivent indiquer leur nom, leur prénom et leur adresse e-mail, et accepter ensuite le règlement du Concours. L'adresse des gagnants sera également traitée afin de nous permettre d'envoyer le prix. Les participants peuvent également s'inscrire à la newsletter ALDI sans aucune obligation.

La question subsidiaire demande d'indiquer le nombre total de participants uniques jusqu'à la fin de la période de Concours. La période de Concours s'étend du 15/09/2025 au 05/10/2025 à 23 h 59.

Par exemple, si Marc a participé une fois pendant l'action et Luc a participé une fois pendant l'action, la réponse correcte à la question subsidiaire sera 2 participants uniques sur l'ensemble de la période du Concours.

Les gagnants seront désignés après la clôture de la période de Concours (voir 5.2).

ARTICLE 5 : LES PRIX

5.1. Les prix suivants seront décernés :

- Au total il y a 20 (vingt) prix : chaque prix consiste en un kit découverte qui vous permet de tester chez vous différentes grandes marques par rapport aux marques ALDI.

Au total, vingt gagnants différents seront désignés et chaque gagnant recevra un prix (= un coffret dégustation).

Les prix ne sont pas cumulables. En d'autres termes, un participant ne peut gagner qu'un seul prix (par personne/adresse e-mail).

5.2. Désignation des gagnants

5.2.1. À la fin de la période de Concours, les prix seront décernés aux participants qui auront répondu correctement à la question de connaissance pendant la période de Concours, ainsi que complété la question subsidiaire correspondante en fournissant une réponse qui s'approche le plus du nombre total de participants uniques pendant la période de Concours, qui se termine le 05/10/2025 à 23 h 59.

5.2.2. Pour gagner un prix, les participants doivent donc :

- répondre à toutes les conditions de participation indiquées à l'Article 3 ;
- être des gagnants qui ont été déterminés par les organisateurs de Concours comme ayant :

- répondu correctement à une question de connaissance posée.
- répondu à la question subsidiaire correspondante et s'approchant le plus du nombre total de participants uniques sur toute la période de Concours, qui se termine le 05/10/2025 à 23 h 59 ou, en cas d'ex æquo, la personne qui s'est le plus rapprochée du nombre total correct en premier, sur la base des horodatages.

5.2.3. Le prix est remporté à titre personnel et ne peut pas être cédé à une personne tierce. Le prix ne peut pas non plus être échangé contre des espèces, des avantages en nature ou d'autres prix.

5.2.4. Tous les prix seront envoyés par courrier recommandé après l'échéance de la période de Concours.

Les prix seront envoyés aux coordonnées laissées par le participant lors de sa participation au Concours.

ALDI n'est pas responsable des taxes ou droits à payer par le gagnant s'ils sont applicables dans son pays.

ARTICLE 6 : TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La protection de votre vie privée nous tient à cœur. Dans le cadre de notre Concours, nous souhaitons donc préciser quelles sont les données à caractère personnel que nous traitons, dans quel but nous les collectons et les traitons, et pendant combien de temps nous les conservons.

Les données à caractère personnel fournies ne seront utilisées que pour l'organisation du Concours et seront traitées conformément, d'une part, au règlement du Concours et, d'autre part, au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (le Règlement général sur la protection des données ou RGPD).

En acceptant le règlement du Concours sur <https://www.aldi.lu/gagnez>, les participants consentent expressément au traitement de leurs données à caractère personnel dans le cadre du Concours.

Le responsable du traitement des données à caractère personnel tel que visé dans la législation applicable pertinente est ALDI Luxembourg SA, dont le siège social est établi Parc d'Activités 2-4 – Bâtiment B, L-8308 Capellen au Luxembourg, TVA LU 151 159 37.

Les données à caractère personnel qui sont traitées dans le cadre du Concours sont l'adresse e-mail de chaque participant, ainsi que le nom et le prénom de chaque participant. L'adresse des gagnants sera également traitée afin de nous permettre d'envoyer le prix.

Les données à caractère personnel des participants sont enregistrées et stockées dans la base de données gérée exclusivement par ALDI.

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées dans le but d'assurer le bon déroulement du Concours et de permettre à ALDI de remplir ses obligations dans le cadre du Concours, notamment :

- informer les gagnants en temps utile ;
- tenir les participants au courant par e-mail des offres commerciales par le biais de la newsletter ALDI, uniquement si le participant a donné son consentement explicite sur la page du Concours en ligne.

Les participants qui ont donné leur consentement explicite pour recevoir des offres commerciales peuvent se désabonner à tout moment en cliquant sur le lien correspondant comme indiqué dans chaque communication.

Les données à caractère personnel seront stockées pendant le Concours et (le cas échéant) pour l'envoi de la newsletter ALDI. Toutes les données à caractère personnel seront supprimées de toute base de données trois mois après la fin du Concours, à l'exception des adresses e-mail des participants qui se sont inscrits à la newsletter ALDI. Les coordonnées des personnes non gagnantes seront supprimées après la fin du Concours, dès que les gagnants auront été désignés.

ALDI garantit que les données à caractère personnel ne seront pas transmises à des tiers.

Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression de ses données. Il a également le droit de s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel dans le cadre concerné s'il existe des raisons sérieuses et légitimes de le faire. Ces droits ne peuvent être exercés qu'en envoyant un e-mail à dataprotection@aldi.lu, et ce, avec l'adresse e-mail avec laquelle l'on a participé au Concours. Les participants doivent être conscients que la suppression de leurs données à caractère personnel à leur demande peut entraîner la disqualification directe dans le cadre du Concours.

Vous avez également le droit de déposer une plainte à tout moment auprès de la CNPD (= commission nationale pour la protection des données), 15, Boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux, Luxembourg, site web <https://cnpd.public.lu>.

Pour tout renseignement ou toute question supplémentaire relative à la vie privée ou à la protection des données, veuillez nous contacter par dataprotection@aldi.lu ou consulter la déclaration de confidentialité sur <https://www.aldi.lu/gagnez>

ARTICLE 7 : EXCLUSION, MODIFICATION OU ANNULATION DU CONCOURS

7.1. La participation exige l'acceptation et le respect du règlement de Concours. ALDI a le droit de procéder à l'exclusion de participants au Concours pour les motifs suivants :

- toute circonstance indépendante de sa volonté ;
- perturbation délibérée du mécanisme ou du déroulement du Concours ;
- violation des conditions de participation et/ou du règlement du Concours ;
- toute forme de vol ou de piratage de données ;
- dans les situations visées et prévues par le règlement du Concours ;
- la fourniture de données à caractère personnel incorrectes, incomplètes ou inexactes lors de l'inscription ;

- tentative de fraude ;
- toute autre raison qu'ALDI juge incompatible avec l'esprit du Concours.

ALDI se réserve le droit d'effectuer des contrôles sur le respect du règlement du Concours et du présent article de celui-ci, notamment afin de pouvoir exclure certains participants en cas d'abus, de fraude ou de tentative de fraude.

7.2. ALDI se réserve le droit de modifier et/ou de suspendre le Concours ou le règlement du Concours, ainsi que d'annuler le Concours ou la remise des prix. Aucune indication de la raison n'est requise en cas d'arrêt, de modification ou d'adaptation de ce Concours ou des conditions du Concours.

Cela s'applique notamment en cas de circonstances imprévues ou de force majeure, y compris, mais sans s'y limiter, les pannes d'Internet, les coupures de courant, les dysfonctionnements techniques du ou des serveur(s), les attaques de virus, le piratage informatique, le piratage sur Internet, les actions des participants, les modifications du cadre juridique applicable ou les restrictions juridiques imprévues dans un ou plusieurs pays participants, ainsi que tout autre événement échappant au contrôle raisonnable d'ALDI et rendant l'organisation du Concours, l'application du règlement du Concours et/ou la remise du prix temporairement ou définitivement impossible.

Dans le cas où le Concours est suspendu ou annulé par ALDI, les participants seront informés de cette suspension ou annulation sur la plateforme de Concours susmentionnée, par le biais du site web ALDI et par e-mail, si possible. En cas de modification des conditions du Concours par ALDI, les changements seront communiqués aux participants par e-mail. Les participants peuvent accepter les nouvelles conditions du Concours ou se retirer de la participation au Concours.

Si la suspension ou l'annulation du Concours ou du prix est le résultat des actions d'un ou de plusieurs participants, les participants concernés seront tenus responsables de tout dommage, direct ou indirect, subi par ALDI du fait de la suspension ou de l'annulation, ainsi que des réclamations des autres participants ou de tiers.

En cas de suspension ou d'annulation, ALDI ne peut être tenu responsable des frais encourus ou des dommages subis, directement ou indirectement. ALDI n'est pas obligé d'organiser un Concours alternatif ou de proposer un prix alternatif.

Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions du Concours sont nulles ou annulées, ALDI a le droit d'adopter une ou plusieurs dispositions de remplacement qui se rapprochent le plus possible de la nature et de l'objectif de la disposition nulle ou annulée sans être elles-mêmes nulles ou annulables.

ARTICLE 8 : RESPONSABILITÉ

8.1. ALDI est responsable de l'élaboration et du déroulement corrects du Concours. ALDI n'est pas tenu responsable des dommages directs ou indirects, des blessures, des accidents ou des décès qui pourraient survenir suite à la remise de l'un des prix et/ou à la participation au Concours.

ALDI n'est pas responsable des éventuelles défaillances résultant des services postaux et/ou des sociétés de livraison (retards, dommages, grèves, pertes ou autres) lors de la livraison des prix.

ALDI ne peut pas non plus être tenu responsable en cas de problèmes techniques de quelque nature que ce soit ou en cas de problèmes de communication.

La participation au Concours implique l'acceptation des caractéristiques propres à l'utilisation d'Internet, notamment en termes de capacité technique et de temps de réponse pour la consultation, les questions, la transmission d'informations, les risques d'interruption et, plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission par Internet, le manque de sécurité de certaines données contre d'éventuels piratages, et les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur Internet. Aucune réclamation ne peut être faite contre ALDI en ce qui concerne ces restrictions.

ARTICLE 9 : RÈGLEMENT DES LITIGES

Les plaintes concernant la désignation du gagnant et toute autre réclamation relative au présent Concours doivent être envoyées par écrit à l'adresse suivante au plus tard dans les dix jours ouvrables suivant la fin de du Concours : ALDI Luxembourg SA, située Parc d'Activités 2-4 – Bâtiment B, L-8308 Capellen au Luxembourg ou via serviceclients@aldi.lu.

En aucun cas, des informations ne peuvent être fournies oralement ou par écrit.

Le présent Concours est régi par le droit luxembourgeois.

Établi en septembre 2025